

Illustrations GLOWCZAK

N° 76
Juillet 2022

Ce nouveau numéro de notre journal célébrera naturellement les vacances, période idéale pour se remettre d'une année chargée et reprendre des forces pour attaquer la rentrée de septembre dans les meilleures conditions. Ce n'est cependant pas un arrêt total des activités du comité puisque quelques initiatives ont lieu pendant cette période, offrant notamment la possibilité de conserver un lien social à ceux qui ont peu d'autres perspectives dans ce domaine ; en effet, n'oublions pas que l'été peut aussi être source d'isolement pour certaines personnes, et que le comité se fait fort d'y remédier de son mieux. De même, ainsi que vous le constaterez en lisant ce numéro, le comité reste amplement mobilisé pendant cette période sur le dossier du Centre de Rétention Administrative, car les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas encore apporté tous les résultats espérés et il convient de les poursuivre sans relâche. Soyez donc nombreux à nous épauler dans ces activités et actions, bonnes vacances, et à bientôt... (Claudine Fourteau)

Voilà l'été qui arrive et alors que nous pensions pouvoir nous reposer après un premier semestre qui a permis à notre association de retrouver son dynamisme, nous voilà toujours plongé dans un dossier qui a fait déjà l'objet de plusieurs articles et qui malheureusement pour les habitants des secteurs de Madran et de Monbalon n'est pas encore clos. Le comité des quartiers du Monteil, étant partie prenante du collectif CRAPASLA, œuvre afin que le centre de rétention administrative ne soit pas réalisé dans une zone pavillonnaire sur le quartier du Monteil. Depuis le 8 février avec les habitants de ces secteurs géographiques mais aussi avec les



habitants du quartier, différentes luttes sont menées, par le comité de quartier du Monteil, sous forme de rassemblements, de pétition, de réunions publiques. Lors de la séance du conseil municipal du 22 mars, une motion rassemblant l'ensemble des élus de la ville de Pessac a été votée à l'unanimité afin de s'opposer à la création de ce centre de rétention administrative sur ce lieu. Le 7 avril, lors d'une rencontre entre le collectif CRAPASLA, la mairie de Pessac et la préfecture de la Gironde il a été proposé une solution alternative qui a été approuvée par le président de Bordeaux métropole. Cette solution alternative émanant de la ville de Pessac et du président de Bordeaux métropole a été entérinée par courrier du 17 mai auprès de Madame la préfète. Lors de la réunion publique organisée le 18 mai par le collectif dans le cadre de l'anniversaire des cent jours du collectif CRAPASLA, il a pu être expliqué le positionnement de l'ensemble des représentants (collectif et ville) sur ce dossier mais surtout sur la proposition préconisée par Bordeaux métropole. Cette proposition concerne un échange de terrain entre Bordeaux métropole et l'État. Les terrains ciblés sur le quartier du Monteil appartenant à l'État seraient échangés contre des terrains appartenant à Bordeaux métropole aux abords de l'échangeur douze. Ce centre de rétention ne serait plus réalisé aux abords d'une zone pavillonnaire mais à l'inverse sur une zone dépourvue d'habitat. Cette proposition n'ayant pas encore été validée par la préfecture à ce jour, le collectif CRAPASLA poursuit ses diverses actions et se prépare à engager des actions juridiques afin de s'opposer à l'implantation du CRA sur le quartier du Monteil. Tout dernièrement des communiqués de presse émanant de notre Maire et de notre Députée nous ont appris que le projet était sur le point d'aboutir et que la solution alternative aux abords de l'échangeur 12 était repoussée pour l'un ou à l'étude pour d'autres. Théoriquement un conseil de la Métropole doit se tenir le 8 juillet pour statuer. Comme nous l'avons fait dans le cadre de notre dernier journal nous appelons l'ensemble des habitants du quartier à signer la pétition soit sur le site [change.org : https://chnng.it/YMDxYCqV](https://chnng.it/YMDxYCqV) soit auprès des bénévoles qui font signer cette pétition lors de diverses manifestations. Dans le même temps nous vous demandons de participer si vous le pouvez au financement de notre action. (Jean Claude Juzan)



RIB / collectif CRAPASLA
IBAN : FR76 1558 9335 5906 1932 5894 119
BIC : CMBRFR2BARK



**Proprietes-
privees.com**

La nouvelle espèce immobilière

Florence BOUTELLER
 Votre conseillère immobilier près de chez vous

06 49 75 99 61

f.bouteiller@proprietes-privees.com





Le renouveau du printemps du Monteil

Avec le printemps et une protection virale supplémentaire, nous reprenons petit à petit nos anciennes habitudes de sorties et rencontres. Le comité du Monteil avec ses activités, vous propose de retrouver le bonheur de ces jours passés et de rencontrer d'anciens ou nouveaux amis. Les activités de plein air comme : les Baladôs, la marche nordique, la pétanque, les voyages, sont tout indiqués pour sortir et prendre l'air. Pour les plus enclins à avoir un toit sur la tête, les activités de jeux de cartes, de scrabble, les ateliers de couture, de peinture, de travaux manuels, sont toujours là pour vous accueillir. Pour ceux qui aiment chanter ou danser en groupe, ne pas hésiter à tester l'atelier danses ou la chorale des cigales.

Le printemps du Monteil a pu avoir lieu cette année et c'est avec plaisir que les joueurs de belote se sont retrouvés le 7 mai, l'atelier pétanque a organisé un concours le 14 mai, 32 équipes et certains n'ont pas pu jouer par manque de place, le 15 mai c'est le



vide-greniers qui a réuni les exposants et les chineurs. Les voyages ont repris et c'est avec le bus complet que le comité a amené les adhérents visiter le château des Milandes en avril et la presqu'île de Fouras en mai. Tout cela pour vous dire, venez nous retrouver dans nos activités, nous vous accueillons dans les meilleures conditions. Cependant ne nous méprenons pas... la pandémie est contrôlée, mais n'est pas terminée alors prenez soin de vous et des autres. A bientôt le plaisir de vous retrouver. (Marie-Thé Vedrenne et Annie Castaing)



L'été au Monteil.

En cette période propice qu'est l'été, souffle un nouveau vent de liberté. C'est l'occasion pour le Comité du Monteil de reprendre les activités estivales et animations culturelles des mois de Juin et Juillet. La chorale des Cigales du Monteil se produira lors de la fête de la Musique le 21 Juin à partir de 19h, accompagnée par d'autres chorales de Pessac, en l'église Saint-Martin. Les voyages reprendront, avec un périple à Duras sur les coteaux de Guyenne, avec son château fortifié datant de la moitié du XIIème siècle (1137), ainsi que sa tour de l'horloge, non moins connue. Son vignoble, les côtes de Duras (vin

capiteux, puissant et corsé), fait également la renommée de ce village lié par l'histoire allant du Pape Clément V à la Principauté de Monaco (Grimaldi). Pour finir nos animations de l'été, une manifestation de « Musique des Quartiers » se tiendra, lors de laquelle un grand méchoui sera organisé le 30 Juillet à 19h30 et à partir de 22h, l'ensemble des habitants est invité à venir danser au son du madison, rock, tango, bossa-nova, etc... jusque tard dans la nuit, dans une excellente ambiance animée par l'orchestre 'Cocktail Tropical'. (Dominique Lacoste)

MUSIQUE DANS LES QUARTIERS AU MONTEIL

SAMEDI 30 JUILLET À 22H BAL GRATUIT

MAISON DE QUARTIER DU MONTEIL

COCKTAIL TROPICAL

SAMEDI 30 JUILLET 19H30

MÉCHOUI

DU MONTEIL

EN MUSIQUE

AVEC COCKTAIL TROPICAL

MAISON DE QUARTIER DU MONTEIL
comite-monteil.fr
06 32 19 16 39

Adhérents 15€
Externes 19€

TRANSPORTS MEU

DEPUIS PRÈS 30 ANS

transport.meu@free.fr

Transports de Voyageurs

Voyagez avec nous et partez l'esprit tranquille !



NOS COORDONNÉES



Allée André Sarreau
33520 BRUGES
Tél : 05 56 28 62 81
Fax : 05 56 28 78 39

« CRA » un nouvel acronyme dans nos quartiers...

Que se passe-t-il au bout de ma rue ?

Au soir du 8 février 2022, lors du conseil municipal, monsieur le Maire indique, qu'un Centre de Rétention Administrative « CRA » de 140 places sera construit à proximité de l'échangeur 13 sur 2 terrains, celui de Monballon1 et celui de du village de Madran. Un bâtiment de type hôtel de police, d'architecture d'entrée

mur et un bâtiment de deux étages juste au bout de leur jardin. De plus l'impact écologique sur ces deux zones est important, afin de protéger les espèces végétalisées et animales qui vivent ici. « Cet ensemble est une hérésie écologique » A ce jour peu d'avancées dans ce dossier, si ce n'est que Bordeaux Métropole par le



de ville conforme au PLU, sur l'emplacement de l'ancienne base vie lors la construction de la rocade dans les années 1970, et d'un parking de 130 places de l'autre côté de l'avenue du Bourgaillh sur le village de Madran. On nous indique que ce n'est pas bruyant, beaucoup d'administratifs et 160 gendarmes, environ 210 personnes, ce qui sécurisera le quartier... Dès la connaissance de ce projet dans notre zone pavillonnaire, le comité de quartier effectue quelques recherches sur les désagréments potentiels sur les riverains des autres CRA. Internet livre immédiatement les informations sur des : Mutineries, Révoltes, Réunions clandestines le long des grillages avec barbelés, Incendies, ... donc rien de bien tranquille et sécurisant comme on cherche à nous l'imposer. Le comité de défense du quartier convoque les médias, demande et obtient une réunion avec Mr le Maire, et une autre en préfecture, organise la création d'un collectif de riverains dédié à cette cause et cela le 2 mars. Avec quels risques ? Destruction de 2 zones boisées en limite des pavillons, donc création d'îlots de chaleurs, perte d'une partie de la butte et de ses arbres qui participent à la dépollution partielle de la rocade, donc les bruits de rocades qui sont déjà importants pour la deuxième ligne (la première est protégée par les murs anti-bruit), cela s'ajoutera avec les décollages de la piste secondaire, et deviendra invivable. Pour certains un

courrier de son président serait d'accord pour proposer une solution alternative à savoir effectuer un échange de terrain afin d'implanter ce CRA en zone industrielle, plus tôt qu'en zone pavillonnaire. La demande a été transmise en préfecture, à ce jour nous sommes en attente



d'une réponse des services de l'état. Comme indiqué lors de la réunion publique du 18 mai : Restons mobilisés. (Thierry Vedrenne)



Le Comité de Défense du Monteil est attentif aux questions d'urbanisme, celles que vous nous transmettez, comme les projets, elles sont notre ADN. Toutefois reste la question de niveaux. Celui du langage d'abord, quand on parle d'urbanisme, voici un extrait de texte soulevant le voile de celui-ci : « Les projets d'aménagement urbain comportent un degré de complexité élevé lié à des périmètres d'intervention étendus, impliquant de nombreux acteurs, des contraintes opérationnelles fortes et des impacts importants sur la vie locale. » . C'est le langage technocratique/technique avec lequel il faut apprendre à jongler. Ainsi Le trou devant tel commerce, ou la grille d'égout qui se remplit de terre à chaque orage, etc. ... est digérée par la machine administrative de Bordeaux Métropole.



Nécessité certes ou complexité, mais les travaux semblent rebondir. Le temps est redécoupé suivant un ordonnancement particulier. Les 41 pages du plan vélo se voient atteindre un horizon 2026. Dans le « déjà fait » beaucoup de marquage de peinture au sol. De même pour le plan 1000 rues sur Pessac, parce que l'action doit se partager entre tous. Parfois le dialogue avec la municipalité se fait sur un dossier que nous n'avons pas en notre possession. Il faudrait vous rappeler les 3ans + 3ans du CODEV de la Place du Monteil, ou bien du FIC. Peut-être développerons nous le concept de PAVE prochainement ? Plus concrètement sachez que, nous sommes toujours en attente d'une date de mise en travaux de l'extension de la salle du Monteil ? Entre promesses et réalités nous continuons obstinément à rappeler vos/nos attentes. (Michel Arnaud)

Le Relais Bazadais

RESTAURANT
TRAITEUR
TOUTES RÉCEPTIONS

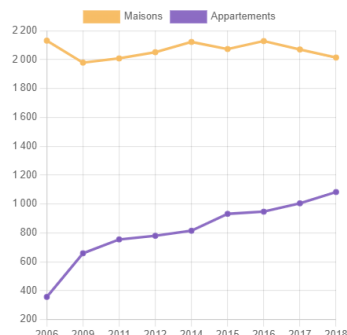
Ouvert du lundi
au vendredi le midi
et week-end
sur réservation

3 Chasie Est
33430 BAZAS
05 56 65 40 89
06 84 30 89 02
www.relais-bazadais-bazas.fr

Formule midi: 13€
Buffet d'entrées
Plat
Fromage - Dessert
Café - Vin compris*

N° 76
Juillet 2022

Le Monteil



En 2018 le quartier du Monteil comptait 6253 habitants soit 9,7% de la population totale de Pessac pour 6% de la superficie. De 2006 à 2016 la population a augmenté de 15,5%, mais en 2017 et 2018 nous avons constaté une légère baisse (- 1,5 % en 2 ans). Les femmes sont majoritaires 54% (2% de plus que la moyenne française). Vingt deux % des habitants ont plus de 65 ans, mais depuis 12 ans le nombre reste stable, alors que celui des jeunes de - 19 ans a augmenté (+ 180) et celui de la population active (20-64 ans) également (+ 550). Les étrangers restent très minoritaires environ 200 soit 3% de la population (7% pour Pessac et 7,7% au niveau national). La population du Monteil se répartit en 2939 ménages : 69 % des ménages sont des personnes qui vivent seules ou des couples sans enfant de - de 15 ans. (C'est 65 % en France).

Pour loger ces ménages il y a 3113 logements sur le quartier du Monteil soit une augmentation de 24% en 12 ans (en moyenne 50 logements en plus par an). Ces deux dernières années la progression est moins rapide. Sur l'ensemble de la ville la



progression est de 29% (soit une moyenne de 599 logements en plus / an). Sur le quartier comme sur l'ensemble de la ville il n'y a que 1 % d'habitations secondaires. 4,5% des logements du quartier ne sont pas habités. Pour le quartier du Monteil les maisons restent très majoritaires 65% mais ce rapport diminue il y avait 84% de pavillons en 2006. Au Monteil le nombre de pavillons en 2018 est inférieur à celui de 2006 (- 117) Alors que l'on a construit 726 appartements pendant ces 12 ans. En 2017 et 2018 on a constaté la disparition de 114 maisons individuelles. (Martial Moufflin)

Les dates à retenir



Vendredi 1 juillet Concours de Belote
Jeudi 7 juillet Spectacle son et lumière à Duras
Samedi 30 juillet Méchoui suivi d'un bal gratuit 'Musique dans les quartiers'
Samedi 10 septembre Fête des associations
Du 23 au 25 septembre Les fêtes du Monteil

Bulletin d'adhésion individuel

Nom prénom.....
Adresse.....
Téléphone
Email
Date de naissance

Désire adhérer au Comité de défense et Fêtes des quartier du Monteil et joins mon règlement à envoyer à : **Comité du Monteil 13 rue Henry Frugès 33600 Pessac**

Tarifs 2022

Habitants du quartier	Habitants en dehors du quartier
6€	10€

Entreprise d'élagage

Mr Labasse



Traitement anti-frelons

Élagage, Abattage,

Taille de haie, arbre dangereux, Évacuation des déchets,

Broyeur de branches, nettoyage de chantier,

Grimpeur avec nacelle grande hauteur,

Nettoyage de toiture,

Produits professionnels

33600 PESSAC

05 56 36 28 79

06 10 48 39 33

www.elagage-labasse.fr

PRIX COMPÉTITIFS

Assurance RC



Comité de Défense et
Fêtes des Quartiers du
Monteil

Un Comité au service du Monteil

13 rue Henry Frugès - 33600 PESSAC
www.comite-monteil.fr

Téléphone : 06 79 64 00 34 pas de SMS
Messagerie : contact@comite-monteil.fr
ou jean-claude.juzan@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean Claude Juzan
Conception Réalisation : Martial Moufflin
Comité de rédaction : Annie Castaing, Claudine Fourteau, Jean Claude Juzan,
Dominique Lacoste, Martial Moufflin, Marie-Thérèse Vedrine, Michel Arnaud,
Manuel Montes **Crédit photos** : Comité du Monteil, comite-monteil.fr et
GLOWCZAK, graphiste, Illustrateur à Mérignac, glowczak.com
Imprimés à 2600 exemplaires par l'imprimerie Gautier à Pessac

